



Envoyé en préfecture le 27/04/2021

Reçu en préfecture le 28/04/2021

Affiché le 29.04.2021

ID : 022-200056703-20210423-DB20210401-DE

DEPARTEMENT DES CÔTES-D'ARMOR

N°2021-04-01

COMMUNE DE PORDIC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt et un le vingt-trois Avril à dix-huit heures et trente minutes, les conseillers municipaux de Pordic légalement convoqués le 16 Avril 2021, se sont réunis en visioconférence ou à défaut en audioconférence sous la Présidence de Monsieur Joël BATARD Maire de Pordic.

**ETAIENT PRESENTS :** Joël BATARD, Loïc TARDY, Martine BOSCHER, Roger FERRET, Isabelle DESFEUX, Anthony HOURDEL, Nelly MORO, Jean Luc BERTRAND, Stéphanie RAPINEL, Jean Claude QUETTIER, Loïc RAOUL, Eliane LALANDEC, Marie Pierre COLLIN, Monique LE VEE Claudine MIZZON, Gilles GUILLAUME, Pascal URO, Olivier LE DU, M. Jean Manuel HERGAS, Thi Thuy Ha LE TIRRAND, Laetitia MORIN, Pierrick LE NOANE, Michelle CARMES, Robert ROLANDO, Hélène HUET-LE PROVOST, M. Grégory ETIENNE Patricia BRIAND- FALLER, Alexis LEBRAT, Magaly KUBICKA.

**ABSENT(S) REPRÉSENTÉ (E.S) :**

M. Yannick ORHAN donne procuration à M. Anthony HOURDEL  
Mme Dominique FAINZANG donne procuration à Mme Michèle CARMES  
Mme Florence CHEVILLARD donne procuration à M. Loïc TARDY  
Mme Fanny DELVALLE donne procuration à Mme Laetitia MORIN

Excusés :

**SECRETARE DE SEANCE :** Madame Stéphanie RAPINEL

*Nombre de conseillers en exercice : 33*

*Nombre de présents : 29*

*Nombre de votants : 33*

\*\*\*

*Après l'ouverture de la séance un problème technique intervient, mauvaise qualité sonore, bande passante médiocre, ne permettant pas la bonne tenue du Conseil Municipal en distanciel dans ces conditions.*

*A la demande des membres de l'opposition « Alternative 2020 » et en accord avec les membres de la majorité, Monsieur le Maire, propose aux conseillers municipaux de se réunir en présentiel à 20 h à la Sal Tremlez, cette salle dispose d'une jauge adaptée afin de respecter le protocole sanitaire en vigueur (selon la loi autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise adoptée le 6 Novembre 2020).*

*(Le lien et l'heure du rdv sont inscrits via l'outil utilisé « ZOOM » à l'ensemble des élus avant la suspension de séance et doublé d'un appel téléphonique aux têtes de liste des deux groupes minoritaires).*

- La séance est donc suspendue de 19 h à 20 h -

*Sur proposition du Maire :*

L'an deux mille vingt et un le vingt-trois Avril à vingt heures, les conseillers municipaux de Pordic se sont réunis à la Sal Tremlez sous la Présidence de Monsieur Joël BATARD Maire de Pordic.

**ETAIENT PRESENTS :** Joël BATARD, Loïc TARDY, Martine BOSCHER, Roger FERRET, Isabelle DESFEUX, Anthony HOURDEL, Nelly MORO, Jean Luc BERTRAND, Stéphanie RAPINEL, Jean Claude QUETTIER, Loïc RAOUL, Eliane LALANDEC, Marie Pierre COLLIN, Monique LE VEE Claudine MIZZON, Gilles GUILLAUME, Pascal URO, Olivier LE DU, Thi Thuy Ha LE TIRRAND, Laetitia MORIN, Pierrick LE NOANE, Michelle CARMES, Robert ROLANDO, Hélène HUET-LE PROVOST, M. Grégory ETIENNE Patricia BRIAND- FALLER, Alexis LEBRAT, Magaly KUBICKA.

**ABSENT(S) REPRÉSENTÉ (E.S) :**

M. Yannick ORHAN donne procuration à M. Anthony HOURDEL  
Mme Dominique FAINZANG donne procuration à Mme Michèle CARMES  
Mme Florence CHEVILLARD donne procuration à M. Loïc TARDY  
Mme Fanny DELVALLE donne procuration à Mme Laetitia MORIN  
M. Jean Manuel HERGAS donne procuration à M. Joël BATARD

**ABSENTS** : Magaly KUBICKA, Alexis LEBRAT

**SECRETARIE DE SEANCE** : Madame Stéphanie RAPINEL

*Nombre de conseillers en exercice : 33*

*Nombre de présents : 26*

*Nombre de votants : 31*

*\*\*\**

Séance du Vendredi 26 Mars 2021 : Approbation du compte rendu : unanimité

**1. Rétrocession du lotissement de la vallée**

**Rapporteur** : Madame Stéphanie RAPINEL, Adjointe à l'Urbanisme

Le lotissement La Croix Pinaud a été autorisé par arrêté en date du 15/10/2010 au profit de Gestin Investissement en vue de la création de 34 lots (équivalents 40 logements).

La commercialisation des lots étant achevée, la ville de Pordic est sollicitée afin d'acquérir la voirie et espaces communs. Il est noté qu'il n'y pas eu de convention lotisseur commune prévoyant des frais de suivi de chantier à la charge du lotisseur.

Préalablement, le cabinet Geo Cap a été sollicité afin d'établir un nouveau document d'arpentage en vue de mettre en cohérence le plan cadastral et la situation de fait.

Il convient de d'acquérir gratuitement les parcelles suivantes :

N° parcelle	Surface
367ZB561	1361 m <sup>2</sup>
367ZB497	2837 m <sup>2</sup>
367ZB559	34 m <sup>2</sup>
367ZB501	24 m <sup>2</sup>

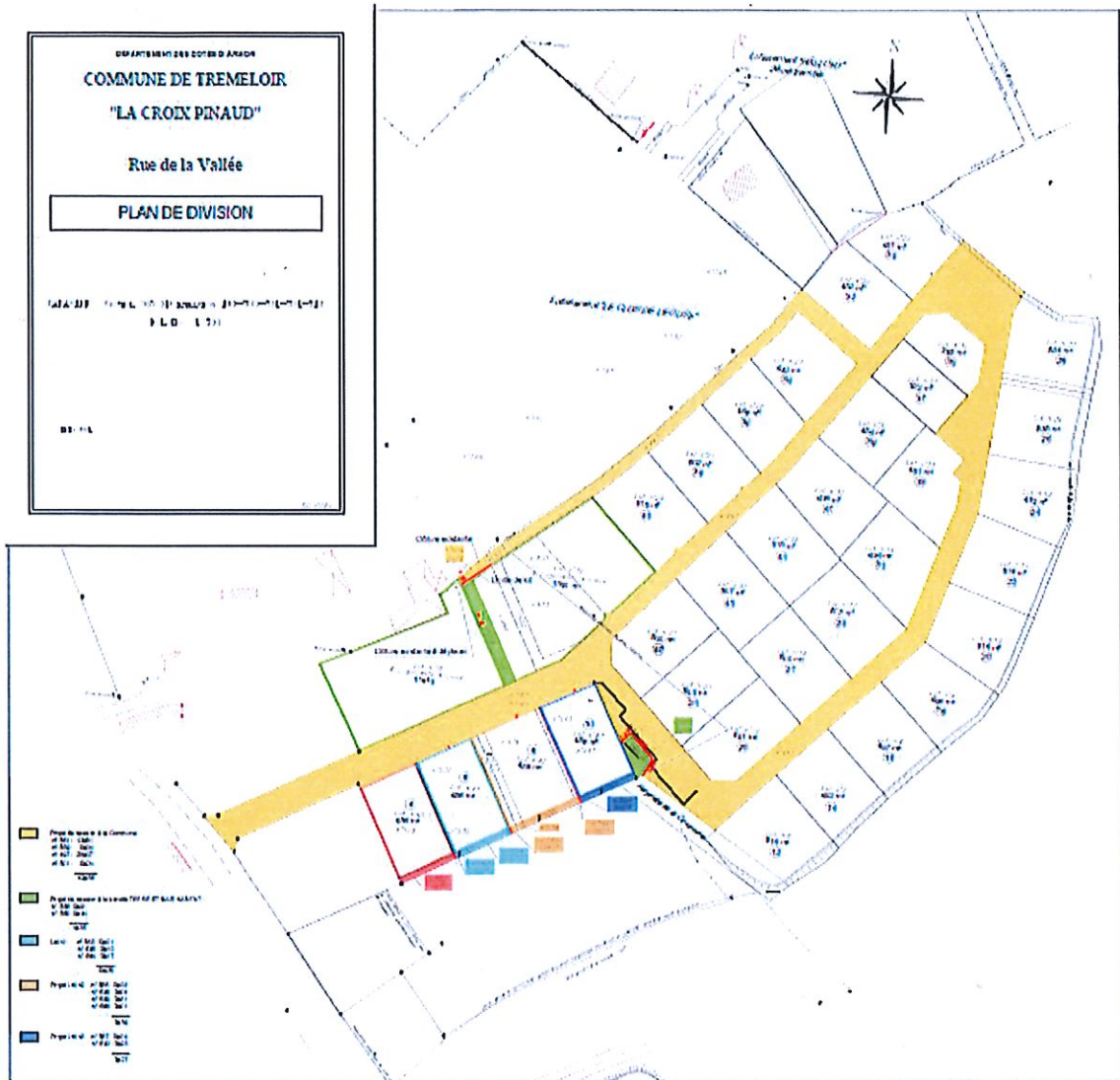
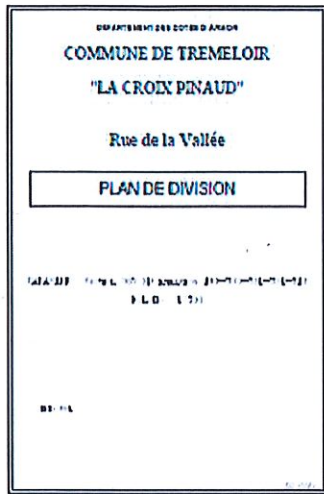
Ces parcelles correspondent à la rue de la Vallée.

Envoyé en préfecture le 27/04/2021

Reçu en préfecture le 28/04/2021

Affiché le

ID : 022-200056703-20210423-DB20210401-DE



Dès lors,

*Vu l'avis favorable rendu par la commission « bâtiments et espaces publics, voies et réseaux, urbanisme et aménagements » réunie le Mercredi 14 avril 2021 à 18 h 30 salle du Conseil en visioconférence.*

**Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :**

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les actes afférents aux conditions précitées.

Fait et délibéré les mois, jour et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Joël BÂTARD.



